

LE BILAN DE LA RENTRÉE 2014

Le 9 octobre, M. Ben, nouveau DASEN, a présidé son premier CTSD en Saône-et-Loire. Le climat qu'il installe dans cette instance semble plus détendu que celui qu'induisait son prédécesseur. Nous nous en félicitons et jugerons au fil des mois de sa volonté affirmée de faire vivre un véritable dialogue entre l'administration et ses agents, via leurs organisations syndicales.

M. Ben illustre cette volonté de dialogue en confirmant aux représentants SNES-FSU qu'il a prévu de rencontrer une délégation des personnels du lycée Léon Blum du Creusot le 15 octobre et qu'il recevra a priori de même toute délégation qui en fera la demande. Pour notre part, nous pensons que ces demandes d'audiences doivent être accordées avant que les collègues en arrivent à déposer un préavis de grève ! (Cf p. 4 et 5)



Face aux remarques diverses sur les problèmes de la rentrée, dont le DASEN dira plus tard qu'elle s'est déroulée sereinement, il ajoute que l'on peut rêver mieux, mais que les moyens alloués sont conditionnés par le budget voté par l'Assemblée Nationale, composée de représentants démocratiquement élus...

Toujours soucieux d'affirmer sa volonté de dialogue, le DASEN précise que ces moyens contraints obligent à des choix, opérés après consultation des instances...

Devant les doutes exprimés notamment par la FSU quant à la prise en compte par le ministère des opinions émises par le corps enseignant via le questionnaire individuel sur le *socle de connaissances, de compétences et de culture*, M. Ben, qui pense qu'il y a des outils de traitements adéquats pour synthétiser tout cela, précise qu'il ne peut imaginer qu'on nous demande notre avis pour ne pas en tenir compte. Les enseignants, dit-il, sont des experts, et la consultation du mercredi 15, un effort du ministère. La synthèse sera nationale et intégrera la réflexion des corps d'inspection. « Mais je n'en sais pas plus... », conclut le DASEN.

Pour ce qui concerne l'éducation prioritaire, le DASEN confirme qu'une réunion entre les services académiques et les organisations syndicales est prévue le lundi 13 octobre. Rappelons qu'en Bourgogne, le réseau des établissements concernés est en diminution (de 29 à 23).

Le CTSD consacre 1h30 à la lecture du Bilan Social départemental. Si le document est public, le DASEN n'a pas encore réfléchi à sa diffusion (auprès de qui ? comment ?)

Sur les chiffres de la rentrée dans le secondaire, le DASEN se réjouit que, cette année encore, plus d'élèves accèdent au lycée général et technologique. Les organisations syndicales s'inquiètent de la baisse des affectations en bac professionnel et du taux d'échecs dans l'enseignement supérieur. Le SNES-FSU, attaché à la promotion des jeunes par les études et les diplômes, rappelle qu'il s'inquiète que ceux-ci ne deviennent un leurre si seules les statistiques commandent les taux de réussite. Le SNES-FSU demande une fois de plus que soient communiqués les taux de réorientation des élèves de seconde, pour juger de la pertinence de ces passages encouragés par l'institution.



Débattre dans les instances est certes nécessaire mais ce n'est pas suffisant ; les actions locales menées dans les établissements jouent également un rôle important. Débats et actions permettent parfois d'obtenir des réponses positives aux revendications exprimées.

LE SNES-FSU DANS L'ACTION

😊 Collège Bréart-Mâcon : une grève très suivie en février 2014 et le refus des HSA en juin ont conduit la DSDEN à transformer 6,5 HSA en 6,5 Heures Postes.

😊 Collège Pasteur-Mâcon : l'occupation du collège envisagée par les parents et les personnels conduisent la DSDEN à accorder des moyens supplémentaires : 17 Heures postes et 10 HSA.

😊 Lycée Léon Blum - Le Creusot : une grève pour qu'enfin la DSDEN, le Rectorat et la Région rencontrent les collègues et prennent au sérieux la situation de l'établissement.



inter-académiques 2015

Vœux à saisir sur le serveur SIAM du
jeudi 20 novembre (12h) au mardi 09 décembre 2014 (17 h)

Pour vous aider à formuler correctement vos vœux de mutation, les commissaires paritaires du SNES-FSU vous proposent :

☺ **Une réunion d'information**
MERCREDI 19 NOVEMBRE
14H30 A LA MAISON DES SYNDICATS
2, rue du parc à CHALON-SUR-SAONE

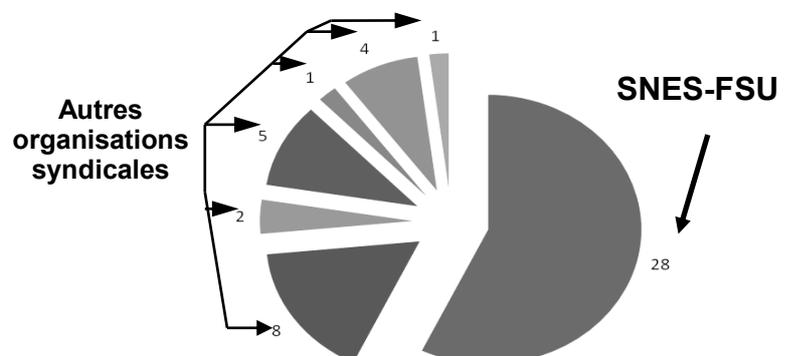


☺ **Des permanences au SNES-FSU 71**
à la même adresse ou au 09.50.36.71.00
les mardis 18, 25 novembre et 2 décembre de 13h30 à 16h
le mercredi 26 novembre de 14h30 à 17h



Cas particuliers ?

Dans les CAPA de l'académie de Dijon,
les élus du SNES-FSU occupent, depuis les dernières élections professionnelles, 28 sièges sur 49 (soit 57,14 %) loin devant les autres organisations, la deuxième n'ayant que 8 élus.



STAGE « DROITS DES PERSONNELS » ORGANISÉ PAR LE SNES-FSU LE SAÔNE-ET-LOIRE

Le Jeudi 29 janvier 2015 9h-17h

À la Maison des syndicats, 2 rue du Parc 71 100 Chalon/Saône

Temps partiels, demande de disponibilités, formation, HSA, HSE, autorisation d'absence, congés maladies, mutations : quels sont nos droits ?

Que faut-il savoir sur la notation administrative ? Comment consulter son dossier administratif ?

Qu'est-ce que le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ?

Quels seront nos statuts à partir de la rentrée 2015 ?

Et le droit syndical ?

Sur tous ces sujets et bien d'autres encore, venez rencontrer nos commissaires paritaires.

Inscription au 09 50 36 71 00 ou en écrivant à snes71@dijon.snes.edu

Autorisation d'absence à déposer avant le 17 décembre 2014